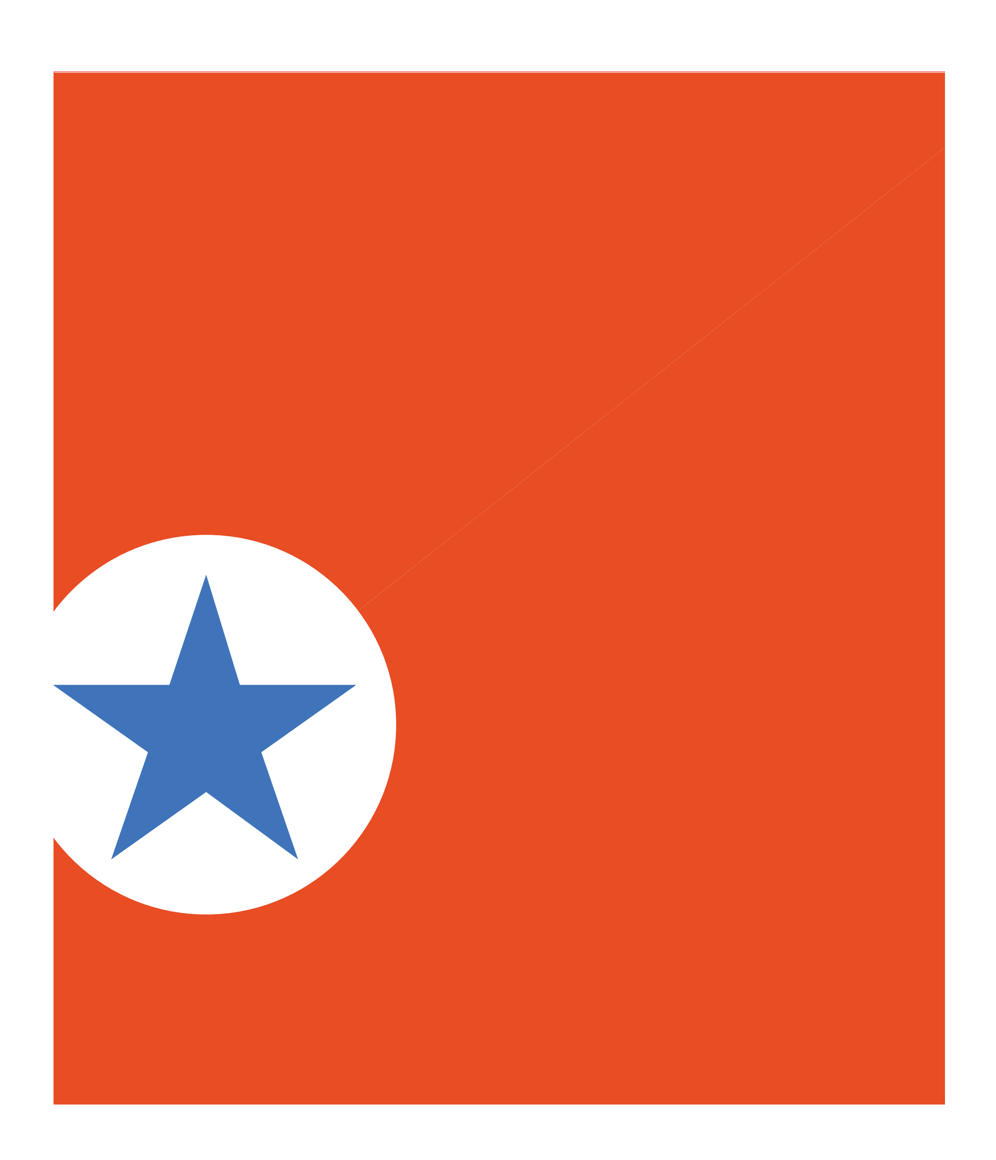
USA /// EN BREF

ÉLECTIONS





USA /// EN BREF

ÉLECTIONS USA



Des élections libres et honnêtes constituent la clé de voûte de toute démocratie.



Les élections donnent aux citoyens une voix dans les affaires gouvernementales de la façon la plus fondamentale : en leur permettant de décider qui va gouverner.



Pourquoi les élections ont-elles de l'importance ?



Les élections contribuent à la passation pacifique et organisée du pouvoir, qui s'effectue des citoyens à leurs représentants élus et des élus à leurs successeurs.

La Constitution des États-Unis confère certains pouvoirs au gouvernement national (ou « fédéral ») et réserve les autres aux États fédérés et au peuple. Dans de nombreux pays, c'est le gouvernement national qui détermine les politiques d'éducation nationale et de santé. Aux États-Unis, cette responsabilité appartient en premier lieu aux cinquante États. La défense nationale et la politique étrangère, en revanche, sont du ressort du gouvernement fédéral.

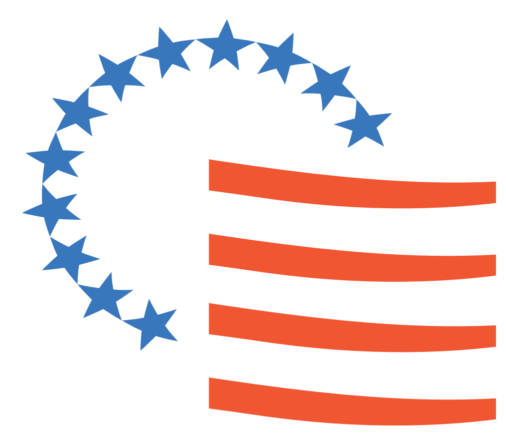
La Constitution stipule que chaque État doit se doter d'un gouvernement de forme républicaine. Elle interdit également aux États de violer certains droits énoncés spécifiquement (par exemple : « Aucun État ne saurait ... priver une personne de sa vie, sa liberté ou ses biens en l'absence d'une procédure régulière ; ni refuser à quiconque relevant de son autorité une égale protection devant la loi »). Mais les États disposent par ailleurs d'un pouvoir considérable.

Le système américain peut sembler compliqué, mais il garantit que les électeurs pourront faire entendre leur voix à tous les niveaux de gouvernement.

• DANS UN BUREAU DE VOTE DE LA CIRCONSCRIPTION DE VENICE BEACH, À LOS ANGELES, DES CALIFORNIENS ATTENDENT LEUR TOUR POUR VOTER LORS DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DU 4 NOVEMBRE 2008.



Qui sont les électeurs ?



George Washington, premier président des États-Unis, a été élu en 1789. À l'époque, 6 % seulement de la population pouvait voter. Dans la plupart des treize États d'origine, le droit de vote était réservé aux hommes qui possédaient des terres et étaient âgés de plus de 21 ans.

Aujourd'hui, la Constitution accorde le droit de vote à tous les citoyens des États-Unis âgés de plus de 18 ans, que les élections se déroulent au niveau fédéral (national), des États fédérés ou local.

- AU NIVEAU FÉDÉRAL, LES ÉLECTEURS NE CHOISISSENT QUE LE PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS, LE VICE-PRÉSIDENT ET LES MEMBRES DU CONGRÈS (C'EST-À-DIRE LES 435 MEMBRES DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS ET LES 100 SÉNATEURS).





Quels sont les postes électifs ?



La Constitution fixe les conditions à remplir pour exercer des fonctions électives fédérales, mais chacun des cinquante États possède sa constitution et ses propres règles qui gouvernent ses postes électifs.

À titre d'exemple, les gouverneurs de la plupart des États fédérés sont élus pour une période de quatre ans, alors que les gouverneurs dans d'autres États ne sont nommés que pour deux ans. Dans certains États, les électeurs désignent les juges. Dans d'autres, ce rôle leur échappe. Les États et les collectivités élisent des milliers de responsables publics, des gouverneurs aux membres des assemblées législatives locales, en passant par les commissions scolaires, et les agents de fourrière des animaux.

Au niveau fédéral, les électeurs ne choisissent que le président des États-Unis, le vice-président et les membres du Congrès (c'est-à-dire les 435 membres de la Chambre des représentants et les 100 sénateurs).



Tout le monde peut-il être candidat ?



Pour exercer les fonctions de président des États-Unis, il faut être citoyen américain de naissance*, être âgé d'au moins 35 ans et résider aux États-Unis depuis au moins quatorze ans.

Le vice-président doit répondre aux mêmes critères. Aux termes du Douzième Amendement de la Constitution, le vice-président ne doit pas avoir déjà exercé deux mandats en qualité de président des États-Unis.

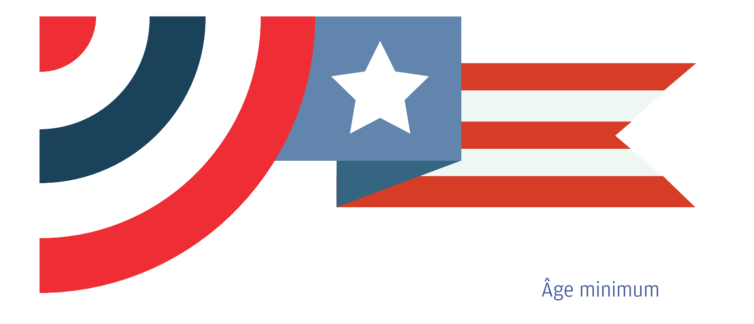
Les candidats à la Chambre des représentants doivent être âgés d'au moins 25 ans, être de citoyenneté américaine depuis au moins sept ans et être résidents de l'État qu'ils souhaitent représenter au Congrès. Les candidats aux fonctions de sénateur des États-Unis doivent être âgés d'au moins 30 ans, être de citoyenneté américaine depuis au moins neuf ans et être résidents de l'État qu'ils souhaitent représenter.

* POUR ÊTRE PRÉSIDENT, IL FAUT ÊTRE AMÉRICAIN DE NAISSANCE. AUTREMENT DIT, NE PAS AVOIR ÉTÉ NATURALISÉ.





Conditions d'exercice d'un mandat fédéral



Le titulaire d'une fonction publique fédérale doit remplir certaines conditions.

	Âge minimum	Citoyenneté américaine/ Résidence
PRÉSIDENT	35	Citoyenneté américaine de naissance ; résidence aux États-Unis pendant 14 ans avant la date d'élection
VICE-PRÉSIDENT	35	Citoyenneté américaine de naissance ; résidence aux États-Unis pendant 14 ans avant la date d'élection ; ne doit pas résider dans le même État que le président
SÉNATEUR	30	Citoyenneté américaine depuis au moins 9 ans ; résidence dans l'État représenté
DÉPUTÉ (REPRÉSENTANT)	25	Citoyenneté américaine depuis au moins 7 ans ; résidence dans l'État représenté



Quand les élections ont-elles lieu ?



Les élections aux mandats fédéraux ont lieu les années paires.

L'élection présidentielle se tient tous les quatre ans, le mardi suivant le premier lundi de novembre.

Les élections aux 435 sièges de la Chambre des représentants se tiennent tous les deux ans.

Les sénateurs sont élus pour un mandat de six ans. Les mandats sont décalés de façon à assurer le renouvellement d'un tiers (ou un tiers plus un) des cent sièges du Sénat tous les deux ans. Lorsqu'un sénateur décède ou est frappé d'incapacité en cours de mandat, des élections anticipées peuvent être organisées pendant les années impaires, ou l'année paire suivante.

Le sénateur nouvellement élu termine le mandat de son prédécesseur, jusqu'à sa date d'échéance normale. Dans certains États, le gouverneur désigne la personne chargée de terminer le mandat du sénateur défaillant.





Au maximum, combien de mandats de président une personne peut-elle exercer ?



• DEPUIS 1800, LA MAISON BLANCHE EST LA RÉSIDENCE ET LE BUREAU OFFICIEL DU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS.

George Washington, premier président des États-Unis, n'a pas brigué de troisième mandat. Après cette décision, de nombreux Américains ont considéré que deux mandats suffisaient, quel que soit le président.

Aucun des successeurs de George Washington n'a sollicité de troisième mandat jusqu'en 1940. Cette année-là, Franklin D. Roosevelt a remporté un troisième mandat, dans un contexte marqué par la Grande Dépression et la Seconde Guerre mondiale. Élu une quatrième fois en 1944, le président Roosevelt est décédé en cours de mandat en 1945. Certains ont alors considéré que les pouvoirs présidentiels ne devraient plus jamais rester dans les mêmes mains aussi longtemps. Ce concept a abouti à la ratification du Vingt-deuxième Amendement de la Constitution en 1951, qui interdit à qui que ce soit d'être élu président des États-Unis plus de deux fois.



Qu’en est-il des autres fonctions électives ?



Les membres du Congrès ne sont sujets à aucune limitation du nombre de mandats. Les limitations de mandat susceptibles de concerner les élus de certains États ou de collectivités locales sont énoncées dans la constitution de chaque État ou dans des arrêtés locaux.

Les deux chambres du Congrès, à savoir la Chambre des représentants et le Sénat, ont des pouvoirs quasiment égaux, mais leurs modalités de représentation diffèrent totalement.

Les fondateurs de la république américaine souhaitaient que les membres de la Chambre des représentants soient proches du peuple de façon à en refléter les souhaits et les ambitions.

Ils ont donc conçu une Chambre élargie, qui accueille un nombre relativement important de représentants de petites circonscriptions et prévoit des scrutins fréquents (tous les deux ans).

- LE CONGRÈS DES ETATS-UNIS COMPREND LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS ET LE SÉNAT.

Chacun des cinquante États des États-Unis a droit à au moins un siège à la Chambre des représentants. Des sièges supplémentaires sont attribués en fonction de la population de l'État concerné.

L'Alaska, par exemple, a une faible population. Cet État n'envoie donc qu'un seul élu à la Chambre des représentants. Les électeurs de Californie, l'État le plus peuplé, élisent en revanche 55 représentants. Tous les dix ans, le gouvernement américain organise un recensement national. Les nouvelles données démographiques obtenues servent de base à la redistribution des sièges à la Chambre des représentants entre les différents États.

Chaque État dessine les contours de ses circonscriptions parlementaires. Les États disposent de pouvoirs très étendus à cet égard, sous réserve que le nombre d'administrés soit pratiquement égal dans chaque circonscription. Il ne surprendra personne d'apprendre que le parti qui contrôle le gouvernement d'un État donné cherche à tracer les frontières des circonscriptions de façon à privilégier ses propres candidats au Congrès.

Le Sénat a été conçu pour que ses membres représentent de vastes circonscriptions, en fait chaque État dans sa totalité, et pour assurer l'égale représentation de chaque État au sein de cette institution, quelle que soit sa population.

Les petits États ont ainsi le même poids que les grands au Sénat, c'est-à-dire deux sénateurs.



Les deux chambres du Congrès, à savoir la Chambre des représentants et le Sénat, ont des pouvoirs quasiment égaux, mais leurs modalités de représentation diffèrent totalement.



Élections aux fonctions fédérales

Les élections aux fonctions fédérales ont généralement lieu les années paires.

Le président et le vice-président sont élus tous les quatre ans. Les sénateurs sont élus pour un mandat de six ans. Les représentants sont élus tous les deux ans.



LE CONGRÈS DES ETATS-UNIS

DÉPUTÉS

SÉNATEURS

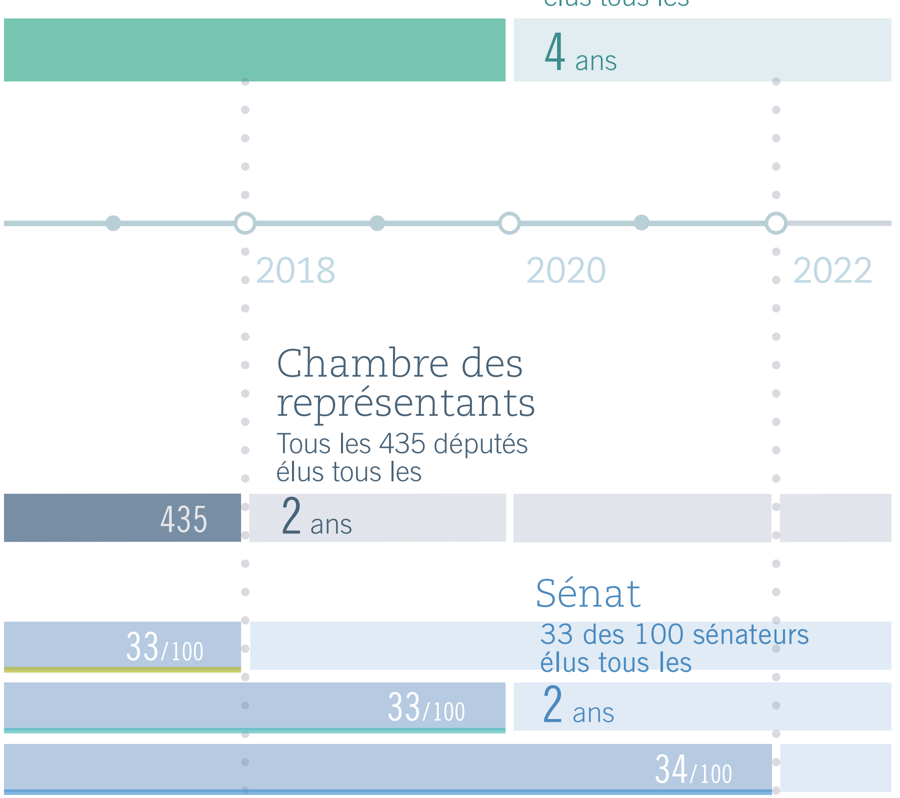
2012

2014

2016

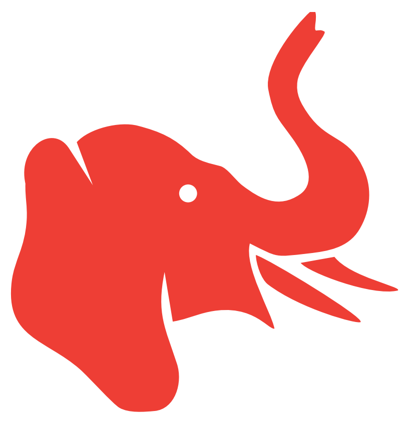
435

435


Président
Vice-président
élus tous les
4 ans
2018
2020
2022
Chambre des représentants
Tous les 435 députés
élus tous les
435
2 ans
Sénat
33 des 100 sénateurs
élus tous les
33/100
33/100
2 ans
34/100



Pourquoi n’y a-t-il que deux grands partis politiques aux États-Unis ?



Les rédacteurs de la Constitution n’avaient pas envisagé l’existence de partis politiques. Cela n’a pas empêché les partis de se constituer, dans un contexte de l’élargissement du droit de vote et de l’expansion vers l’ouest.

Deux grands partis, les démocrates et les Whigs, étaient déjà fermement établis et puissants au début des années 1830.

Successeurs des partis des XVIIIe et XIXe siècles, le parti démocrate et le parti républicain dominent aujourd’hui le paysage politique.

À quelques exceptions près, les deux grands partis contrôlent la présidence, le Congrès, les postes de gouverneur et les organes législatifs des États fédérés. Chaque président élu depuis 1852 est sorti des rangs soit du parti républicain, soit du parti démocrate.

- L’ÂNE ET L’ÉLÉPHANT SONT LES SYMBOLES DU PARTI DÉMOCRATE ET DU PARTI RÉPUBLICAIN, RESPECTIVEMENT, DEPUIS LE XIXe SIÈCLE.





• DEPUIS 1852, TOUS LES PRÉSIDENTS SONT ISSUS SOIT DU PARTI RÉPUBLICAIN, SOIT DU PARTI DÉMOCRATE.

Dans les 50 États, il est rare qu'un gouverneur ne soit ni démocrate ni républicain. En outre, le Congrès et les assemblées législatives des États comptent très peu de membres indépendants ou d'un parti tiers.

Pourquoi n'y a-t-il pas davantage de petits partis ? Les experts politiques attribuent cette situation au mode de scrutin uninominal à un tour en vigueur aux États-Unis. Ce système donne la victoire au candidat qui recueille le plus grand nombre de voix, même s'il n'obtient pas la majorité absolue des suffrages. Les petits partis ont davantage tendance à voir le jour et à participer aux élections dans les pays où les sièges des organes législatifs sont attribués aux candidats des partis de manière proportionnelle. Dans le système américain, un parti ne peut remporter un siège que si son candidat obtient le plus grand nombre de suffrages dans une circonscription donnée. Il est donc difficile aux petits partis de remporter des élections.



Qu’en est-il des Américains qui n’adhèrent ni au parti démocrate ni au parti républicain ?



- LES AMÉRICAINS ONT PARFOIS LE SENTIMENT QUE NI L’UN NI L’AUTRE DES DEUX GRANDS PARTIS NE FONT AVANCER LES POLITIQUES OU LES IDÉES AUXQUELLES ILS TIENNENT.





Depuis quelques dizaines d'années, un nombre croissant d'Américains se déclarent « indépendants » et rejettent toute affiliation à un parti.

Pour autant, les sondages donnent à penser que la plupart des indépendants penchent en faveur de l'un ou l'autre des deux grands partis. D'autres électeurs adhèrent à une formation de petite taille. Qu'ils soient membres d'un parti politique ou non, tous les Américains âgés d'au moins 18 ans peuvent voter lors des élections au niveau local, des États et national.



Comment le bipartisme permet-il de représenter les vues des Américains qui ne sont membres d'aucun des deux grands partis ? Les Américains ont parfois le sentiment que ni l'un ni l'autre ne font avancer les politiques ou les idées auxquelles ils tiennent. Une option s'offre à eux : créer un nouveau parti pour démontrer la popularité de leurs idées. Un exemple célèbre concerne la création du parti populiste, en 1892. Son manifeste prévoyait un taux progressif d'impôt sur le revenu, l'élection des sénateurs au suffrage direct et la journée de travail de huit heures. Les populistes n'ont jamais remporté d'élections présidentielles, mais leur popularité croissante n'a pas échappé aux grands partis. Les démocrates et les républicains ont adopté progressivement un bon nombre de leurs revendications et leur ont donné force de loi.



Comment les candidats aux élections présidentielles sont-ils sélectionnés ?



Pendant l'été de chaque année d'élections présidentielles, le parti républicain et le parti démocrate organisent chacun leur convention nationale, pendant laquelle ils adoptent un programme électoral, ou plateforme, et désignent leurs candidats aux fonctions de président et de vice-président des États-Unis. Aujourd'hui, les candidats sont désignés par les délégués à la majorité absolue.

• DES DÉMOCRATES BRANDISSENT DES PANCARTES AU NOM DE LEUR CANDIDAT, BARACK OBAMA, PENDANT LA CONVENTION NATIONALE DÉMOCRATE DE 2008.

Autrefois, les conventions soulevaient les passions plus qu'elles ne le font aujourd'hui : les résultats étaient incertains, et les chances de sélection des candidats fluctuaient à chaque tour de scrutin. Réunis à l'hôtel dans des salles où ils enchaînaient cigares et cigarettes, les grands pontes des partis négociaient dur parfois pour qu'un candidat obtienne le nombre de délégués nécessaire à l'investiture.

Aujourd'hui, le processus est plus transparent. Depuis environ soixante ans, le candidat de chaque parti à la présidence est connu avant le début de la convention.

Chaque État (plus le District de Columbia et plusieurs territoires américains) se voit attribuer un certain nombre de délégués, selon une formule qui tient compte en principe de la population de l'État concerné et de divers facteurs, par exemple le soutien qu'il a apporté au candidat du parti lors des élections présidentielles précédentes. La plupart des délégués se sont engagés à soutenir un candidat donné, du moins lors du premier scrutin à la convention. Depuis de nombreuses années, le candidat qui sera le porte-flambeau du parti a été sélectionné dès le premier tour.



Quelle est la différence entre une élection primaire et un caucus ?



Les élections primaires et les caucus ne sont pas organisés de la même manière et ils n'attirent pas le même type d'électeurs. Les taux de participation sont également très différents.

• PENDANT LES PRIMAIRES DU NEW HAMPSHIRE, MITT ROMNEY, CANDIDAT À L'INVESTITURE DU PARTI RÉPUBLICAIN POUR L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE, VISITE LE LYCÉE DE BEDFORD LE 8 JANVIER 2008.

Les primaires: C'est le gouvernement des États qui finance et qui organise les primaires, au même titre que toutes les autres élections. Les électeurs se rendent aux urnes, votent et rentrent chez eux. Le vote se fait au scrutin secret et il ne prend pas beaucoup de temps. Certains États organisent des primaires dites « fermées », auxquelles seuls les membres déclarés du parti concerné peuvent participer. Par exemple, seuls les électeurs inscrits sur les listes électorales en tant que démocrates peuvent participer à une élection primaire démocrate. En revanche, dans les États où les primaires sont « ouvertes », tous les électeurs peuvent voter, indépendamment de leur appartenance à un parti donné.

Les caucus: Les caucus, eux, sont organisés par les partis politiques. Les membres du parti se réunissent dans les quartiers pour plaider la cause du candidat qu'ils soutiennent. Rien n'est secret dans ce scrutin. Les caucus avantagent souvent les candidats dont les partisans sont convaincus et bien organisés : ils se démènent pour faire élire les délégués qui s'engagent à voter pour le candidat présidentiel auquel ils ont promis leur soutien. En outre, les participants aux caucus dressent la liste des questions qui devraient être énoncées, à leur avis, dans le programme électoral du parti, pour l'État concerné comme au niveau national. On le voit : la participation à un caucus implique un niveau élevé d'engagement politique. Il faut également en avoir le temps. Les caucus ont donc tendance à attirer moins d'électeurs que les primaires.



Combien d'États ont choisi la formule des primaires et celle des caucus ? Quand ces consultations populaires ont-elles lieu ?



Historiquement, seuls quelques États organisaient une primaire ou un caucus pour les présidentielles. À partir des années 1970, la tendance a évolué dans le sens du renforcement de la participation des électeurs au processus d'investiture des candidats. Aujourd'hui, les 50 États des États-Unis et le District de Columbia (la capitale du pays) organisent des primaires ou un caucus dans la perspective des présidentielles.

Dans chaque État, ce sont les partis qui choisissent entre ces deux formules. Au fil des ans, certains États qui avaient opté pour une primaire ont ensuite fait le choix du caucus, et vice-versa.

Il y a des États où primaires et caucus coexistent. En Alaska et au Nebraska, par exemple, les républicains participent à une élection primaire, alors que les démocrates organisent un caucus. C'est l'inverse au Kentucky.

- LA PREMIÈRE ÉLECTION PRIMAIRE DE LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE SE DÉROULE EN JANVIER OU EN FÉVRIER DANS L'ÉTAT DU NEW HAMPSHIRE.

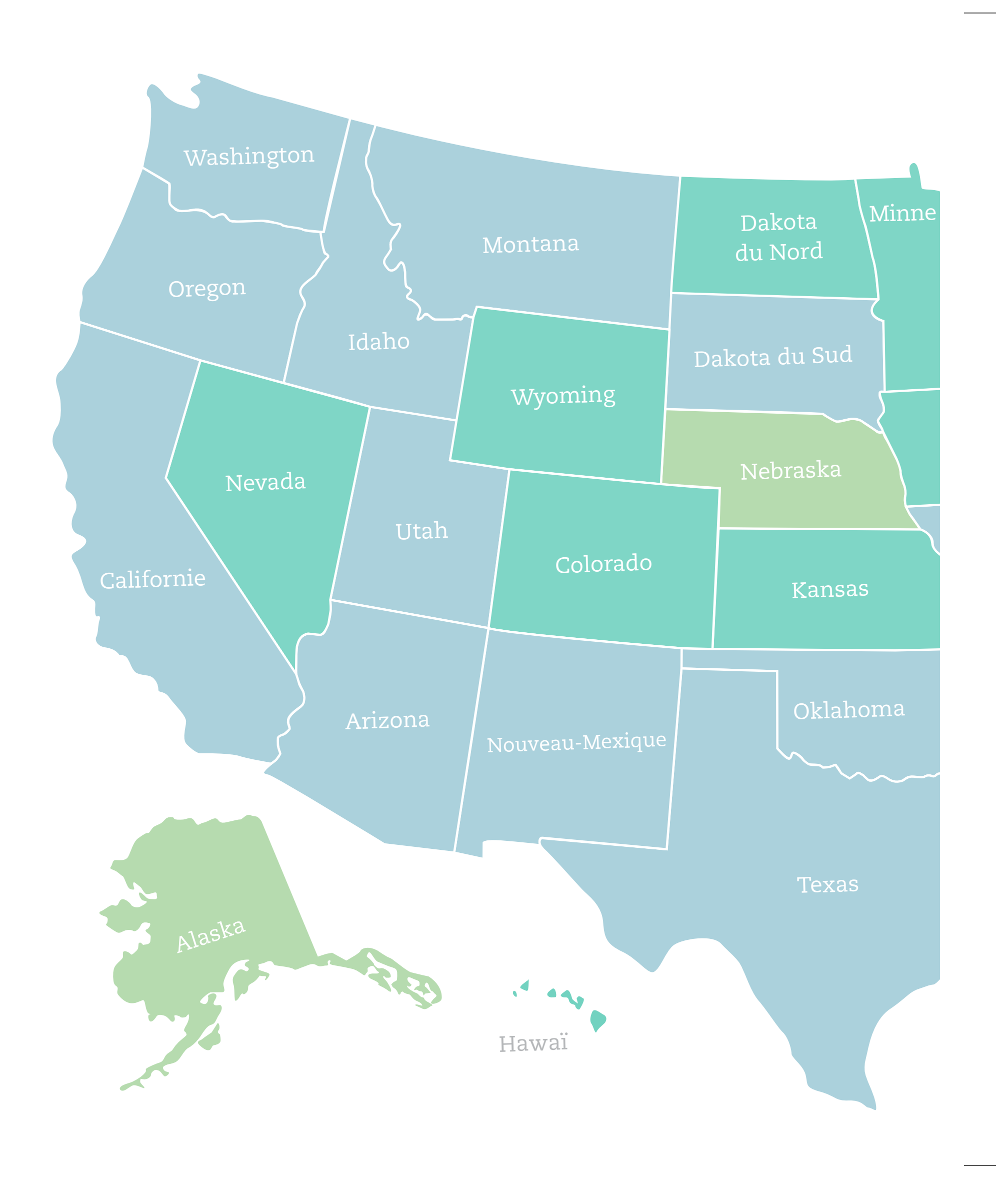


Depuis bien longtemps, le premier caucus de la campagne électorale se tient en Iowa, généralement en janvier ou début février de l'année des élections présidentielles. La première primaire se déroule au New Hampshire quelques jours plus tard. Ces duels initiaux, et quelques autres suffisamment en amont, permettent souvent de voir si le soutien dont bénéficie un candidat est suffisant pour qu'il puisse espérer remporter la présidentielle. Les candidats déploient donc de gros efforts dans ces premiers États, et d'autres encore plus petits : ils s'intéressent à leurs besoins et à leurs intérêts, et y organisent des QG de campagne, sans lésiner sur les dépenses en personnel, en communication et en chambres d'hôtel. Pour cette raison, les États sont de plus en plus nombreux à programmer leurs primaires et leurs caucus pendant les mois d'hiver. Primaires et caucus se déroulent d'ailleurs le même jour dans plusieurs États.

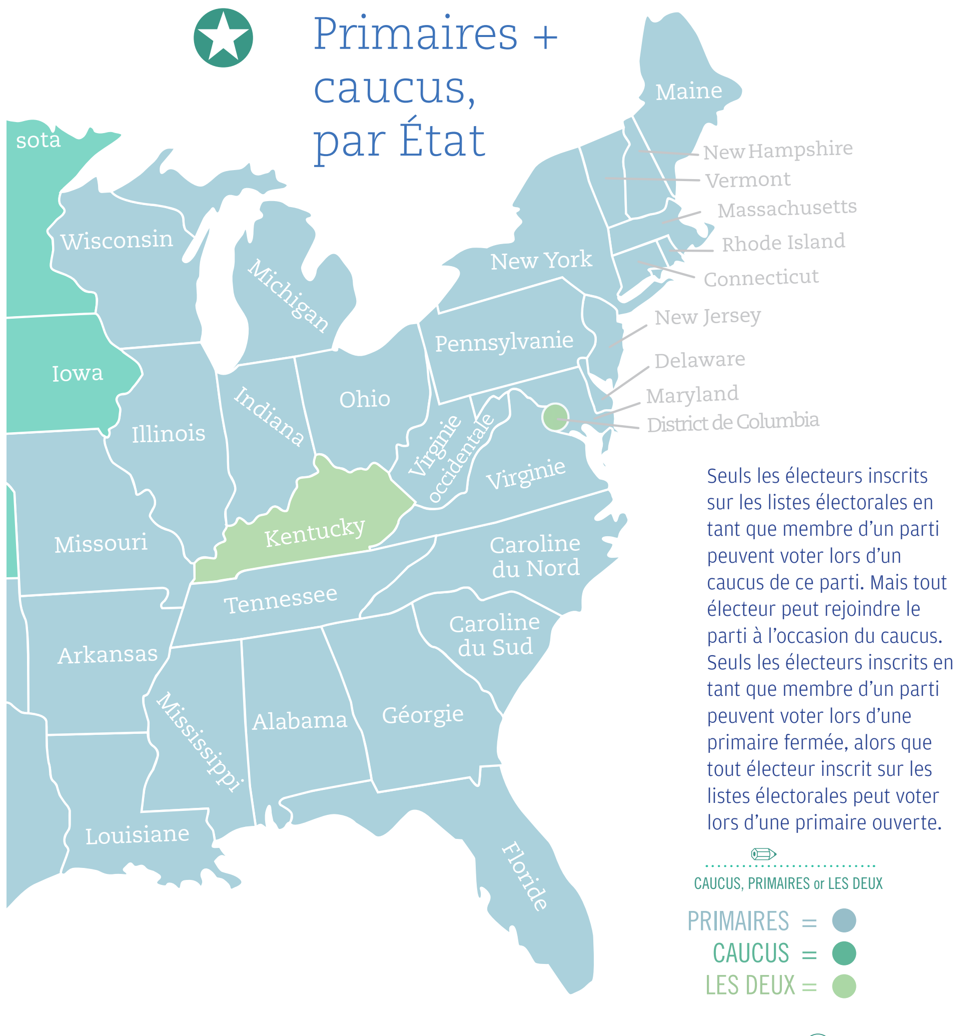
• AUJOURD'HUI, LES 50 ÉTATS DES ÉTATS-UNIS ET LE DISTRICT DE COLUMBIA (LA CAPITALE DU PAYS) ORGANISENT DES PRIMAIRES OU UN CAUCUS DANS LA PERSPECTIVE DES PRÉSIDENTIELLES.

Les deux grands partis veulent évidemment sélectionner le candidat qui sera pour eux une valeur sûre. S'il le faut, ils n'hésitent pas à modifier les règles du jeu. En 2016, par exemple, les républicains ont autorisé les États qui tiennent leurs primaires après le 15 mars à attribuer la totalité de leurs délégués au candidat qui remportera le plus de suffrages – même s'il ne recueille que 25 % des voix dans une élection à huit candidats, par exemple : telle est la règle du « tout ou rien » (*winner takes all*, littéralement « le vainqueur rafle tout »).

L'une des conséquences de la multiplication des primaires et des caucus, et de l'accélération du calendrier, est que les candidats des deux grands partis sont normalement connus avant les conventions nationales, tenues à la fin de l'été. Celles-ci ont donc perdu de leur importance ; elles sont devenues une simple formalité.


Washington
Oregon
Montana
Idaho
Dakota du Nord
Minne
Dakota du Sud
Wyoming
Nevada
Utah
Nebraska
Californie
Colorado
Kansas
Arizona
Nouveau-Mexique
Oklahoma
Texas
Alaska
Hawaï

Primaires + caucus, par État



Seuls les électeurs inscrits sur les listes électorales en tant que membre d'un parti peuvent voter lors d'un caucus de ce parti. Mais tout électeur peut rejoindre le parti à l'occasion du caucus. Seuls les électeurs inscrits en tant que membre d'un parti peuvent voter lors d'une primaire fermée, alors que tout électeur inscrit sur les listes électorales peut voter lors d'une primaire ouverte.



Pourquoi les partis politiques organisent-ils encore des conventions d'investiture ?



Si les candidats sont sélectionnés dans le cadre des primaires et des caucus, pourquoi les deux grands partis politiques organisent-ils encore des conventions nationales d'investiture ?

Parce que les conventions donnent à chaque parti l'occasion de promouvoir ses candidats et de se démarquer de l'opposition.

Très médiatisées, elles donnent le coup d'envoi de la campagne présidentielle nationale.

Les Américains les suivent à la télévision pour écouter les discours des candidats et des leaders du parti, découvrir le colistier du candidat à la présidence (il faut parfois attendre la convention pour connaître son identité), entendre les délégations des États annoncer leurs votes et assister à la ratification de la plateforme du parti.

DES SUPPORTERS DE MICHELLE OBAMA MANIFESTENT LEUR ENTHOUSIASME POUR L'ÉPOUSE DU CANDIDAT DÉMOCRATE À LA PRÉSIDENCE LORS DE LA CONVENTION NATIONALE DÉMOCRATE DE 2008.



Les conventions donnent à chaque parti l'occasion de promouvoir ses candidats et de se démarquer de l'opposition.



Quel soutien faut-il recueillir pour être élu au Congrès ?

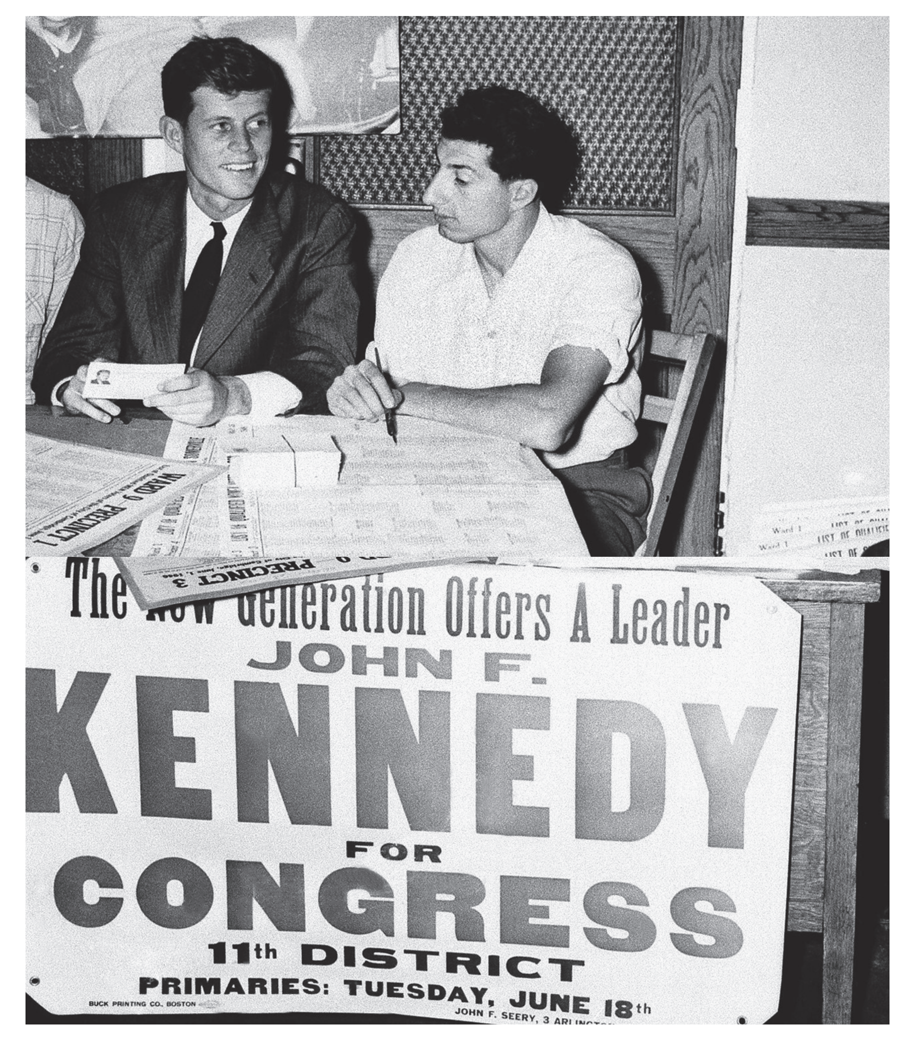
En général, le candidat qui obtient la majorité relative (c'est-à-dire le plus grand nombre de voix dans la circonscription) est élu.

C'est ce qu'on appelle le scrutin uninominal à un tour. Dans 39 États, les candidats à la plupart des fonctions électives fédérales et de l'État sont élus à la majorité relative. Dans les onze autres (Alabama, Arkansas, Caroline du Nord, Caroline du Sud, Dakota du Sud, Géorgie, Louisiane, Mississippi, Oklahoma, Texas et Vermont), un second tour est organisé si aucun candidat n'obtient la majorité absolue au premier tour.

À la différence du scrutin proportionnel en vigueur dans certaines démocraties, le scrutin uninominal à un tour fait qu'un seul parti l'emporte dans une circonscription donnée. Ce système désavantage les petites formations, qui ont du mal à s'imposer dans suffisamment de circonscriptions pour atteindre un degré viable de représentation proportionnelle au niveau national.

• DÈS SA PREMIÈRE CAMPAGNE ÉLECTORALE, JOHN F. KENNEDY (DÉMOCRATE, MASSACHUSETTS) SERA ÉLU À LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS. IL Y OCCUPERA UN SIÈGE DE 1947 À 1953.





WARD 9 PRECINCT 1
PRECINCT 3
Ward 1
LIST OF QUALIFIE
The New Generation Offers A Leader
JOHN F.
KENNEDY
FOR
CONGRESS
11th DISTRICT
PRIMARIES: TUESDAY, JUNE 18th
BUCK PRINTING CO. BOSTON
JOHN F. SEERY, 3 ARLINGTON



Est-ce toujours le vainqueur du suffrage populaire qui est élu président ?

Non, pas toujours. À quatre reprises, le candidat élu à la présidence n'avait pas reçu le plus grand nombre de suffrages populaires. La première fois, c'était en 1824, l'année de l'élection de John Quincy Adams. L'exemple le plus récent remonte à l'an 2000, quand George W. Bush et Al Gore se disputaient la présidence.

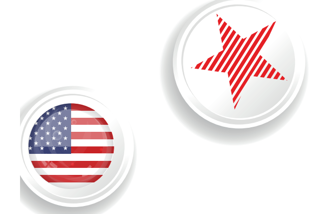
Comment ce phénomène s'explique-t-il ?

Pour le savoir, il faut comprendre le collège électoral. Les rédacteurs de la Constitution voulaient créer un système à même d'équilibrer les intérêts des États (au nombre de treize à l'époque) et ceux du peuple. Ils ont donc décidé que les membres de la Chambre de représentants seraient élus par le peuple, tandis que les sénateurs seraient désignés par les assemblées législatives des États (suffrage indirect). Les États enverraient alors des délégués à un organe, le collège électoral, aussi appelé collège des grands électeurs, qui est chargé d'élire le président et le vice-président.

- L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT RELÈVE OFFICIELLEMENT DU COLLÈGE DES GRANDS ÉLECTEURS, MAIS CES DERNIERS SONT CHOISIS PAR LE PEUPLE.







Par la suite, les Américains ont amendé leur Constitution pour rendre le système plus démocratique. Depuis 1913, les sénateurs sont élus au suffrage direct. Et si l'élection du président relève toujours du collège des grands électeurs, ces derniers sont choisis par le peuple.

Les opérations se déroulent de la façon suivante.

Le collège électoral se réunit en décembre, après l'élection présidentielle nationale de novembre. Dans la plupart des États, les grands électeurs soutiennent le candidat qui a obtenu la majorité des voix dans l'État concerné. Les grands électeurs votent dans leurs États respectifs le 15 décembre, et le Congrès compte officiellement les suffrages en janvier.

Chaque État a droit à un nombre de grands électeurs qui correspond au nombre de ses membres à la Chambre des représentants (attribué en fonction de la taille de sa population telle qu'elle ressort du recensement effectué tous les dix ans), plus ses deux sénateurs. Le District de Columbia, qui n'est pas un État et dont la population n'est pas représentée au Congrès, s'est vu attribuer trois suffrages au collège électoral.

Celui-ci se compose donc de 538 grands électeurs ; il faut recueillir le soutien de 270 d'entre eux pour être élu président.

La plupart des États attribuent les suffrages des grands électeurs selon la règle du « tout ou rien ». Le *ticket*, c'est-à-dire le candidat à la présidence et son colistier, qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages populaires dans un État donné obtient la totalité des suffrages des grands électeurs de l'État.

Deux États, le Nebraska et le Maine, attribuent les suffrages des grands électeurs à la proportionnelle, en fonction du scrutin populaire. Pour gagner l'élection présidentielle, la stratégie consiste à l'emporter dans différents États représentant au total au moins 270 grands électeurs. Les résultats de l'élection peuvent donc dépendre de quelques États, riches en grands électeurs, où les candidats mènent un combat serré.

L'une des conséquences de l'attribution des suffrages au « tout ou rien », c'est qu'un candidat peut perdre l'élection alors qu'il a obtenu le plus grand nombre de suffrages populaires.

Supposons qu'un candidat l'emporte de justesse dans un État qui compte beaucoup de grands électeurs. Ce candidat aura quand même pour lui la totalité de ces grands électeurs. Si c'est en Californie, par exemple, il verra 55 grands électeurs tomber dans son escarcelle. Supposons encore que ce même candidat subisse une défaite cuisante dans d'autres États beaucoup plus petits. À l'échelle nationale, il pourrait alors recevoir moins de suffrages populaires que son concurrent, mais être malgré tout mieux placé que lui au collège électoral.

Quoi qu'il en soit, les candidats ont intérêt à faire campagne dans tous les États, même ceux qui ne comptent pas beaucoup de grands électeurs, pour mettre toutes les chances de leur côté et s'assurer le soutien de 270 d'entre eux au moins.

• LE *TICKET* QUI A OBTENU LE PLUS GRAND NOMBRE DE SUFFRAGES POPULAIRES DANS UN ÉTAT DONNÉ OBTIENT LA TOTALITÉ DES SUFFRAGES DES GRANDS ÉLECTEURS DE L'ÉTAT.



L'une des conséquences de l'attribution des suffrages au « tout ou rien », c'est qu'un candidat peut perdre l'élection alors qu'il a obtenu le plus grand nombre de suffrages populaires.

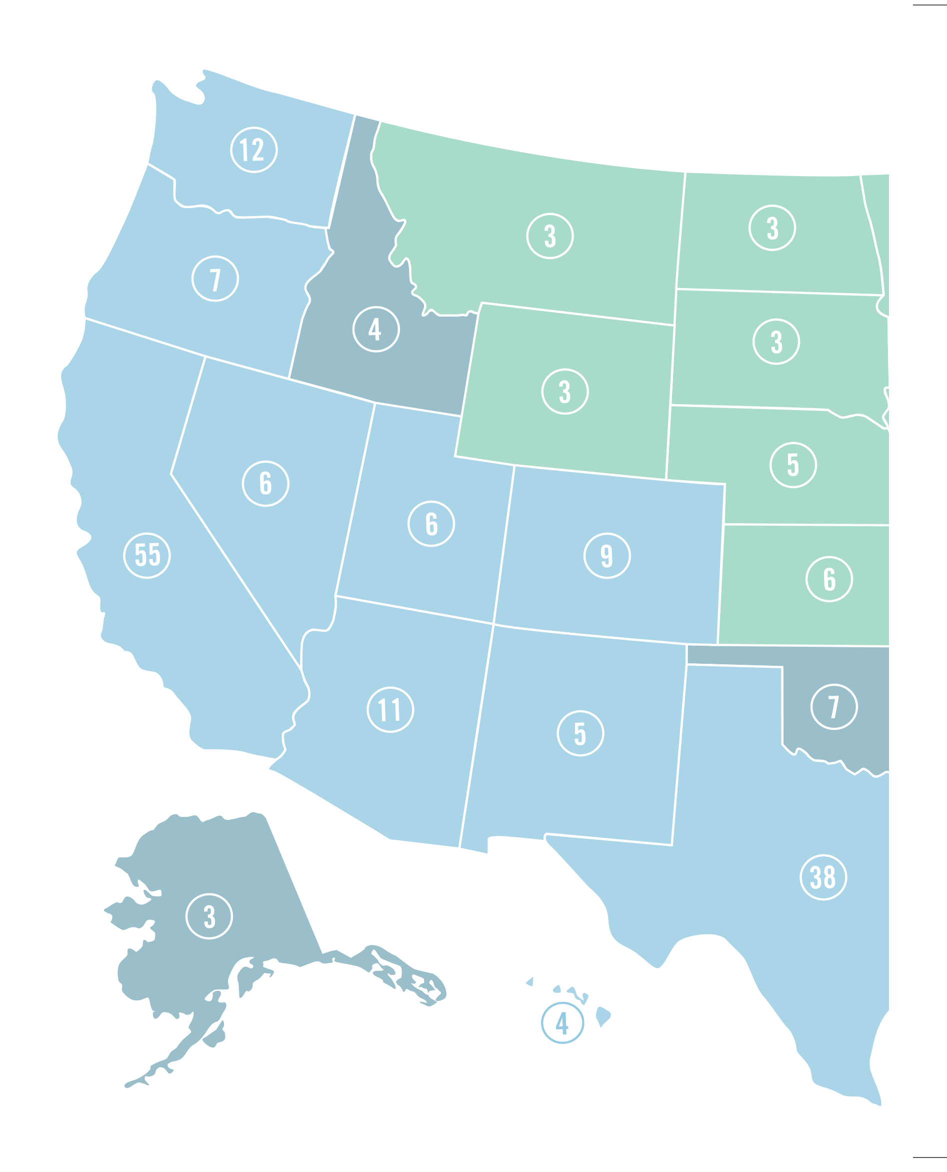


Pourquoi les États-Unis conservent-ils le système des grands électeurs ?

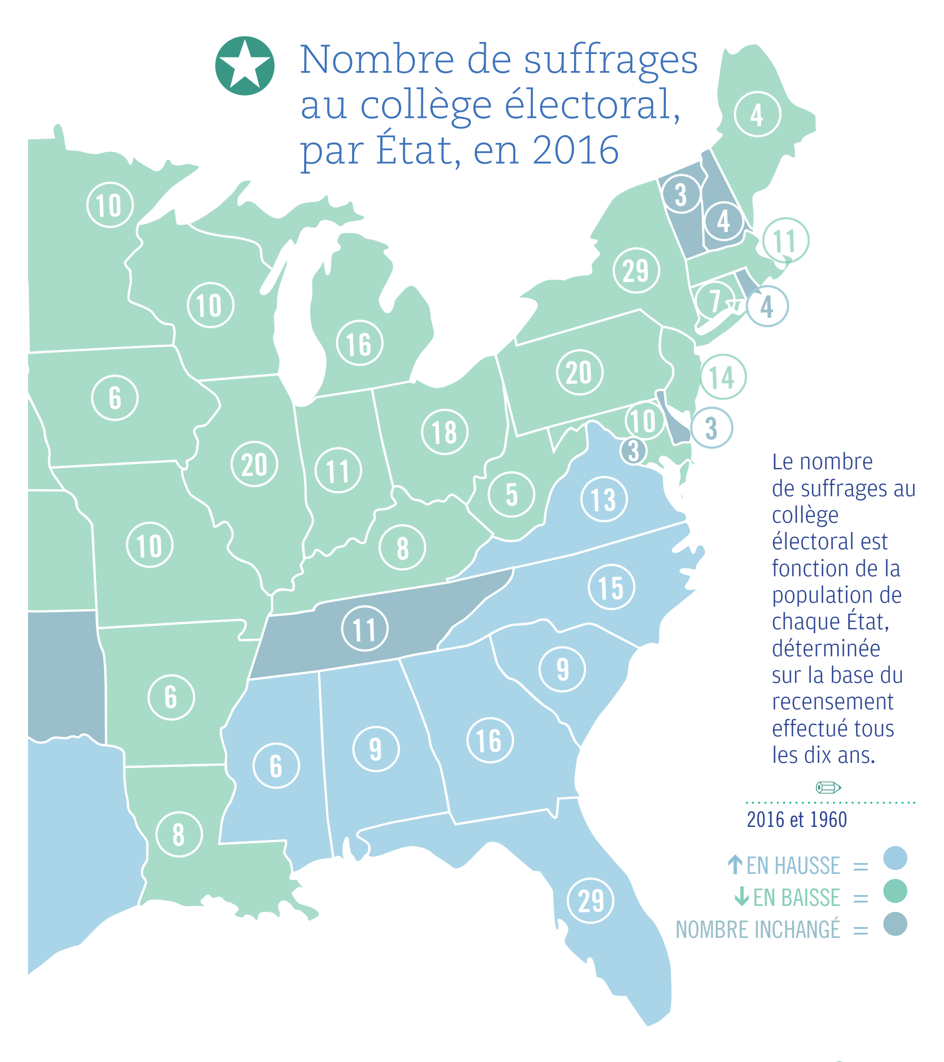
Ce mécanisme est prévu par la Constitution, et la Constitution est un document très difficile à modifier. En outre, le système du collège électoral favorise le bipartisme. Aucun des deux grands partis n'a donc intérêt à proposer de le changer.

Cela dit, d'autres éléments militent en faveur de la préservation du collège électoral.

Pour commencer, ce système oblige les prétendants à la présidence à faire campagne dans tout le pays, y compris dans les petits États dont les habitants n'auraient autrement pas forcément l'occasion de rencontrer les candidats. Comme ils ne peuvent pas se rallier suffisamment de grands électeurs s'ils se concentrent sur un seul État ou une seule région, les candidats sont bien obligés de se familiariser avec les questions qui intéressent les électeurs sur l'ensemble du territoire et de proposer des solutions. Le système des grands électeurs influence donc le déroulement des campagnes électorales, ce qui est lourd de conséquences pour le coût des campagnes présidentielles.


12
3
3
7
4
3
3
3
55
6
6
9
5
6
11
5
7
38
3
4

Nombre de suffrages au collège électoral, par État, en 2016



Le nombre de suffrages au collège électoral est fonction de la population de chaque État, déterminée sur la base du recensement effectué tous les dix ans.



Comment les candidats aux élections présidentielles financent-ils leurs campagnes ?



Depuis 1976, les candidats aux élections présidentielles peuvent prétendre à un financement public. Jusqu'aux élections de 2000, tous les candidats investis par leur parti acceptaient ces fonds, s'engageant en contrepartie à limiter leurs dépenses au plafond fixé.

Mais cette formule les séduit de moins en moins : ils estiment le plafond trop bas, et les grands candidats savent qu'ils peuvent mobiliser beaucoup plus de fonds auprès de sources privées. Certains ont donc décidé de faire l'impasse sur le financement public et de multiplier les appels de fonds pour financer leurs campagnes.

La loi fédérale stipule les modalités des appels aux dons de la part des candidats qui briguent la présidence ou un siège au Congrès, que ce soit au Sénat ou à la Chambre des représentants. En outre, elle limite la somme totale qui peut être versée par une même personne.

- LES CANDIDATS PEUVENT RECOURIR À UN FINANCEMENT FÉDÉRAL POUR LEUR CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE, MAIS PAS POUR LEUR CAMPAGNE À L'ÉPOQUE DES PRIMAIRES ET DES CAUCUS, EN VUE DE L'INVESTITURE DE LEUR PARTI.





Transparence oblige, la presse et la population ont les moyens de savoir qui contribue à la campagne des divers candidats.

Tout candidat à la présidence doit créer une organisation de campagne, appelée « comité politique », et l'enregistrer auprès de la Commission des élections fédérales (FEC). Une fois enregistrés, les comités politiques peuvent solliciter des dons sous réserve de les déclarer à la Commission, qui porte cette information à la connaissance du public. Les candidats des grands partis ont dépensé des centaines de millions de dollars lors des campagnes présidentielles récentes. Les candidats qui lèvent des fonds doivent trouver des milliers de donateurs.



Pourquoi les campagnes présidentielles coûtent-elles si cher ?



Communiquer avec cent millions d'électeurs tout au long d'une campagne électorale qui va s'étaler sur douze mois au minimum n'est pas bon marché.

Les candidats aux présidentielles doivent faire campagne au niveau national comme dans chacun des cinquante États. Ils doivent donc embaucher du personnel au niveau national comme au niveau des États, et se présenter aux électeurs en personne et par le biais des médias télévisés, des radios et des médias sociaux, au niveau national et local. La multiplication des primaires et des caucus s'est également traduite par un allongement de la durée des campagnes, et donc par une augmentation des frais de déplacement et de publicité.

• LES CANDIDATS AUX ÉLECTIONS DOIVENT LEVER DES FONDS POUR SILLONNER LES ÉTATS ET LE PAYS, À LA RENCONTRE DES ÉLECTEURS.

Pour faire campagne, un candidat doit embaucher du personnel, louer des bureaux et se déplacer. Il doit financer des enquêtes, publier des documents expliquant ses positions, se faire de la publicité à la radio, à la télévision, dans les journaux et sur Internet. Et il doit participer à de nombreux évènements de campagne avec le public, y compris pour lever des fonds.

Les candidats aux présidentielles ont la tâche redoutable d'organiser leurs campagnes aux primaires État par État. S'il reçoit l'investiture de son parti, le candidat devra également organiser sa campagne pour l'élection générale à travers le pays. Un candidat à la Chambre des représentants doit faire campagne dans sa circonscription électorale, alors qu'un candidat au Sénat doit faire campagne aux quatre coins de l'État dans lequel il se présente.



Les candidats ont-ils accès à d’autres sources de financement ?



En 2010, la Cour suprême des États-Unis a statué que les dépenses politiques étaient une forme d'expression, et bénéficiaient donc de la protection du Premier Amendement de la Constitution. De ce fait, depuis 2010, les candidats peuvent dépenser sans limite leur propre argent pour financer leurs campagnes.

Cet arrêt a eu pour effet de laisser une plus grande marge de manœuvre aux « comités d'action politique » (PAC, *political action committees*), qui permettent aux personnes physiques, aux entreprises et aux groupes de pression de mettre des fonds en commun afin de soutenir des idées, des candidats, des référendums d'initiative populaire et des propositions de loi. La loi fédérale dispose qu'une organisation devient un PAC lorsqu'elle reçoit ou dépense plus de 2 600 dollars dans le but d'influencer une élection fédérale. Les États ont chacun des lois définissant le moment où une organisation devient un PAC.

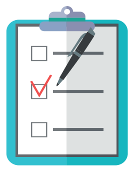
Ne dépendant pas des comités officiels de collecte de fonds des candidats, les PAC ne sont pas soumis aux mêmes règles qu'eux. Leur enregistrement auprès de la Commission des élections fédérales est toutefois obligatoire, et ils sont sujets à des limites quant au degré de coordination de leurs activités avec les candidats. Par exemple, un PAC n'a pas le droit de verser plus de 5 000 dollars au comité de campagne d'un candidat. En revanche, il peut dépenser autant qu'il veut pour des publicités soutenant ou dénigrant les vues d'un candidat, dès lors que le PAC agit sans consulter la campagne de ce candidat de quelque façon que ce soit.

• À HOUSTON, AU TEXAS, DES PANCARTES ÉLECTORALES PLACÉES LE LONG D'UN TROTTOIR RAPPELLENT AUX ÉLECTEURS LES CANDIDATS AUX DIVERS POSTES À POURVOIR.



Quelle est l’importance des sondages ?





EN 1948, LE *CHICAGO TRIBUNE* ET D'AUTRES JOURNAUX ONT ANNONCÉ PAR ERREUR, DANS LEUR PREMIÈRE ÉDITION DE LA JOURNÉE, QUE LE RÉPUBLICAIN THOMAS DEWEY AVAIT BATTU LE PRÉSIDENT SORTANT HARRY TRUMAN. APRÈS S'ÊTRE ASSURÉ LES SUFFRAGES DE 303 GRANDS ÉLECTEURS, TRUMAN EXHIBE LE JOURNAL EN DÉCLARANT AUX REPORTERS : « CE N'EST PAS CE QUE J'AI ENTENDU DIRE ! »

Les sondages d'opinion ne sont pas visés par les lois régissant les élections. Pour autant, ils jouent un rôle important dans le processus électoral. Beaucoup de candidats à des fonctions politiques embauchent des professionnels qui procèdent régulièrement à des enquêtes d'opinion. Cela permet aux candidats de savoir comment ils sont perçus par rapport à leurs concurrents et de connaître les sujets de préoccupation des électeurs. La presse – journaux, télévision – procède aussi à des enquêtes et en rend compte (à côté des résultats des sondages d'instituts privés) pour que les citoyens puissent se faire une idée de la place respective des différents courants d'opinion en matière de candidats, de dossiers et d'orientations politiques.

Il y a cinquante ans, il n'existait qu'un ou deux grands instituts de sondage. Aujourd'hui, à l'ère de l'instantanéité, de l'Internet et des chaînes d'information en continu, les sondages prolifèrent, leurs résultats sont communiqués sans tarder et les analyses se multiplient. Certains sondages sont réalisés dans les règles de l'art. D'autres, effectués à la hâte et sur la base d'échantillons insuffisants, ont une valeur plus ludique que scientifique. Leur fiabilité et leur objectivité ont été remises en cause ces dernières années, et au moins deux instituts de sondage de premier plan refusent désormais de réaliser des sondages dont le but est de désigner les candidats en tête de la course. Cela dit, il est peu probable que les candidats, les médias ou le public y renoncent dans un avenir prévisible.



Qui assure la conduite des élections aux États-Unis ?






Aux États-Unis, les élections, y compris les élections fédérales, sont conduites par les autorités locales. Des milliers de gestionnaires, généralement des agents publics des comtés ou des municipalités, sont chargés de les organiser et de veiller à leur bon déroulement.

Ces responsables accomplissent de nombreuses tâches importantes et complexes. Ils doivent notamment :

- fixer la date des élections ;
- certifier l'éligibilité des candidats ;
- inscrire les électeurs sur les listes électorales et préparer les listes d'électeurs inscrits ;
- sélectionner les machines à voter ;
- concevoir les bulletins de vote ;
- recruter du personnel temporaire en grand nombre pour gérer le scrutin le jour de l'élection ;
- dépouiller les suffrages et proclamer les résultats.

• DES MILLIERS D'AGENTS DES SERVICES ÉLECTORAUX SONT CHARGÉS D'ORGANISER LES ÉLECTIONS ET DE VEILLER À LEUR BON DÉROULEMENT.





Dans la plupart des cas, les résultats des élections fédérales ne sont pas particulièrement serrés. Il peut toutefois arriver que l'écart entre les candidats soit très faible, ou que le résultat soit contesté. Il est alors procédé à un nouveau décompte des voix. C'est ce qui s'est produit dans certaines circonscriptions de Floride lors de l'élection présidentielle de 2000, la plus serrée de l'histoire des États-Unis. Beaucoup d'Américains se sont rendu compte pour la première fois de la multiplicité des tâches administratives liées aux élections.



La Constitution confère le droit de vote aux personnes de citoyenneté américaine âgées d'au moins 18 ans. Il n'existe pas de liste nationale des électeurs potentiels, de sorte qu'un citoyen doit d'abord se faire inscrire. Cette procédure vise à prévenir le risque de fraude. Dans le passé, des modes d'inscription discriminatoires avaient pour objectif de décourager certains citoyens – notamment les Noirs du Sud – de participer aux élections. Aujourd'hui, de telles pratiques sont interdites par la loi relative au droit de vote (*Voting Rights Act*).

Chaque État fixe ses conditions d'inscription sur les listes électorales. En cas de déménagement, il faut se réinscrire en fonction de son nouveau domicile. À certaines époques, les États ont simplifié la procédure d'inscription sur les listes électorales ; à d'autres, ils l'ont rendue plus difficile. Ainsi, une loi nationale votée en 1993 (*National Voter Registration Act*) permet au citoyen de s'inscrire sur les listes électorales en même temps qu'il renouvelle son permis de conduire, formalité qui relève de l'État de son domicile. Certains États autorisent les électeurs à s'inscrire sur les listes électorales le jour de l'élection. Mais récemment, de nombreux États ont promulgué des textes plus restrictifs qui exigent, par exemple, la présentation d'une pièce d'identité délivrée par le gouvernement et éliminent toute possibilité d'inscription le jour de l'élection.

L'une des plus importantes missions des services chargés des élections est de s'assurer que tout titulaire du droit de vote est bien inscrit sur les listes, mais qu'aucune personne non qualifiée n'y figure (en général parce qu'elle est trop jeune ou ne réside pas dans la circonscription). Dans le doute, les fonctionnaires locaux choisissent en général de laisser sur les listes même des citoyens qui n'ont pas voté depuis longtemps plutôt que d'éliminer des électeurs potentiellement en règle. Lorsque des électeurs se présentent pour voter sans être inscrits, ils reçoivent un bulletin de vote provisoire. Leur situation fait ensuite l'objet d'un contrôle (en général après le jour de l'élection) pour déterminer si leur suffrage compte.

Les instances chargées des élections doivent également concevoir les bulletins de vote pour chaque élection. Elles doivent s'assurer que tous les candidats dont la candidature a été homologuée figurent sur le bulletin et que toutes les questions sur lesquelles les électeurs doivent se prononcer ont été rédigées correctement. Elles doivent en outre veiller à ce que le bulletin de vote soit aussi simple et clair que possible.

- IL FAUT DES MILLIERS DE BÉNÉVOLES ET D'AGENTS PUBLICS LOCAUX POUR ASSURER LE BON DÉROULEMENT D'UNE ÉLECTION.

Il n'existe aucune norme nationale pour les bulletins de vote. La loi fédérale exige toutefois que les autorités fournissent des bulletins en plusieurs langues si, pour un pourcentage donné de la population, l'anglais n'est pas la langue principale.

En outre, les services chargés des élections sont responsables du choix et de l'entretien des machines à voter, là où ces dernières ont remplacé les bulletins papier. Ils doivent également recruter et former l'abondant personnel temporaire qui assurera la permanence le jour de l'élection, pendant 10 à 15 heures.







Comment votent les Américains ?



Comme la conduite des élections relève des autorités locales, et non d'une instance nationale, les bulletins et la technologie de vote varient en fonction des collectivités, y compris au sein d'un même État.

• UN DRAPEAU AMÉRICAIN EST ACCROCHÉ SUR LE MUR DANS LA SALLE, AMÉNAGÉE EN BUREAU DE VOTE, DE L'ÉCOLE LINDELL À LONG BEACH, DANS L'ÉTAT DE NEW YORK, LE 6 NOVEMBRE 2012.

Rares sont aujourd'hui les endroits où le vote s'effectue au moyen d'un bulletin sur lequel l'électeur coche le nom d'un candidat ; mais beaucoup de systèmes informatiques utilisent encore des bulletins en papier comportant des cases à noircir, dont la lecture et l'enregistrement se font automatiquement à l'aide d'un lecteur optique. De même, un certain nombre de circonscriptions utilisent encore divers dispositifs mécaniques.

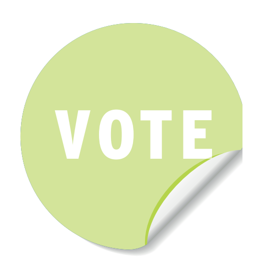
Ces dernières années, plusieurs États ont adopté des procédures permettant de mettre les bulletins de vote à la disposition des électeurs avant le jour du scrutin. Il s'agissait au départ de donner la possibilité de se prononcer aux électeurs qui avaient prévu d'être éloignés de leur domicile (et donc de leur bureau de vote) le jour des élections. Certains États et collectivités locales ont progressivement étendu cette facilité, autorisant les citoyens à s'inscrire en qualité « d'électeurs absents » et à recevoir leur bulletin par la poste. Dans deux États – l'Oregon et le Washington – les élections se font entièrement par correspondance. Les électeurs qui votent par correspondance expédient en général leur bulletin de vote par la poste.

Une autre nouvelle disposition est le vote « par anticipation » : dans certains États, des machines à voter sont installées dans les centres commerciaux et autres lieux publics jusqu'à trois semaines avant le jour du scrutin. Les citoyens choisissent le moment qui leur convient pour exercer leur devoir civique.





Le vote par anticipation fausse-t-il le résultat des élections ?



Non, parce que les suffrages exprimés avant le jour de l'élection ne sont comptés que lorsque les bureaux de vote ont fermé leurs portes, le soir de l'élection.

Une information prématurée sur le classement temporaire des candidats pourrait influencer les électeurs qui attendent le jour du scrutin pour voter.

Toutes les circonscriptions ont ceci en commun qu'elles ne comptent aucun bulletin de vote avant la clôture du scrutin.

Lors des élections nationales, les chaînes de télévision réalisent souvent des sondages auprès des électeurs à la sortie des bureaux de vote. Cette pratique s'est révélée controversée ces dernières années.

- BEAUCOUP D'AMÉRICAINS VOTENT PAR CORRESPONDANCE ; LEURS BULLETINS DE VOTE SONT DÉPOUILLÉS APRÈS LA CLÔTURE DU SCRUTIN.




THIS TAG TO BE REUSED
UNITED STATES POSTAL SERVICE
BALLOTS ONLY
OFFICIAL ELECTION MAIL
MIAMI FL
FCM LTR 3D BC
331
TARE WEIGHT 1.0 LBS
14
PS TAG 191
JULY 2007
TARE WEIGHT 1.07 LBS
10
DOMESTIC AND INTERNATIONAL BALLOTS ONLY
LABEL OTHER END



Que font les États-Unis pour garantir le maintien de l’équité du processus électoral ?



• À UNIVERSITY PARK, DANS LE MARYLAND, DES ÉLECTEURS ONT FAIT LA QUEUE PENDANT DES HEURES POUR VOTER LORS DES ÉLECTIONS DE 2008.

L'une des grandes leçons de l'élection présidentielle de 2000 est que les problèmes liés à la gestion du scrutin, à la forme des bulletins de vote et au décompte des suffrages en Floride auraient pu se produire pratiquement n'importe où. Plusieurs études ont été commanditées, et divers groupes ont sollicité l'avis d'experts ainsi que des témoignages sur la nécessité de procéder à des réformes.

En 2002, le Congrès a voté le *Help America Vote Act* (HAVA) pour éviter la répétition des problèmes survenus en Floride et d'en éviter d'autres. Cette loi comprend plusieurs dispositions importantes. En premier lieu, elle proposait aux États une aide financière du gouvernement fédéral pour le remplacement des vieilles machines à voter, à manette ou à carte perforée. En second lieu, elle créait une commission ayant pour mission d'apporter une assistance technique aux services électoraux locaux et de les aider à définir des normes pour les différents systèmes d'enregistrement des suffrages. Cette commission a encore pour tâche d'examiner la configuration des machines à voter et des bulletins de vote, les procédures d'inscription et les méthodes de vote provisoire, les moyens de prévenir la fraude, les modalités de recrutement et de formation des assesseurs des bureaux de vote ainsi que les campagnes de sensibilisation des électeurs.

Le HAVA élargit considérablement le rôle du gouvernement fédéral dans un domaine qui relève traditionnellement des collectivités locales. Cela dit, les réformes adoptées ont contribué à restaurer la confiance des Américains dans leur système électoral.

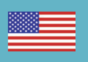




Chaque vote compte.







DÉPARTEMENT D'ÉTAT
DES ÉTATS-UNIS

BUREAU DES
PROGRAMMES
D'INFORMATION
INTERNATIONALE

CRÉDITS PHOTOS :
PAGE 2 : THINKSTOCK ; P4 : © AP IMAGES ; PP 6, 7 : © SHUTTERSTOCK, INC. ; PP8, 9 : THINKSTOCK ; P10 : THINKSTOCK ; P11 : © SHUTTERSTOCK, INC. ; P12 : THINKSTOCK ; PP 16, 17 À DROITE : © SHUTTERSTOCK, INC. ; P17 À GAUCHE : THINKSTOCK ; PP 18, 19 : © SHUTTERSTOCK, INC. ; P 20 : © AP IMAGES ; P 23 : © JUSTIN SULLIVAN/GETTY IMAGES ; PP 24, 26, 27 : © SHUTTERSTOCK,INC. ; PP 28, 31 : © AP IMAGES ; PP 32, 33, 35-39 : © SHUTTERSTOCK, INC. ; P 40 : © AP IMAGES ; P 42 : DENNIS COX/ALAMY STOCK PHOTO ; P 44 : © BETTMANN/ CORBIS ; PP 45, 46, 47 : © SHUTTERSTOCK, INC. ; PP 49, 50 : © AP IMAGES ; P 52 : © SHUTTERSTOCK, INC. ; PP 53, 54 : © AP IMAGES ; P 56 : © SHUTTERSTOCK, INC.

PREMIÈRE, DEUXIÈME ET QUATRIÈME DE COUVERTURE : © SHUTTERSTOCK, INC.
TROISIÈME DE COUVERTURE : THINKSTOCK

